



CHAMBRE
DE COMMERCE FRANÇAISE
AU CANADA (SECTION QUÉBEC)

9^e édition

LE GALA PRIX D'EXCELLENCE EN AFFAIRES

Québec > France 2009

Envoi du dossier complété
au plus tard le 30 août 2009

L'événement se tiendra au Fairmont Le Château Frontenac,
à Québec,
le 1^{er} octobre 2009, dès 17 heures

PRÉSENTATION DU PRIX D'EXCELLENCE EN AFFAIRES QUÉBEC-FRANCE, ÉDITION 2009

Le conseil d'administration de la Chambre de commerce française au Canada, section Québec, est heureux de présenter le concours Prix d'excellence en affaires Québec-France 2009.

Le concours vise à rendre hommage, lors d'une soirée-gala, à un partenariat d'affaires entre des entreprises québécoises et/ou françaises qui se démarquent par leur dynamisme et leur réussite économique sur les marchés québécois et français.

Un jury composé de personnes d'expérience en matière de commerce entre le Québec et la France évaluera chacun des dossiers soumis à la lumière de critères préétablis.

Soulignons que le gala est précédé d'une exposition commerciale. Les entreprises œuvrant dans l'axe économique France-Québec peuvent en profiter pour y promouvoir leurs produits et services. Le gala offre à ses convives, dans l'un des plus prestigieux hôtels de Québec, un aperçu de ce que la gastronomie française a de meilleur.

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA, SECTION QUÉBEC

La Chambre de commerce française au Canada, section Québec, est un club d'affaires regroupant à la fois de nombreuses sociétés canadiennes ayant un lien direct ou indirect avec la France et un grand nombre d'implantations françaises recensées au Québec.

Depuis plus de 30 ans, la Chambre de commerce française au Canada, section Québec, anime une communauté d'affaires riche de **plus de 330 membres (1300 à travers le Canada)** et coopère non seulement avec les chambres de commerce canadiennes, mais aussi avec les missions économiques et les services consulaires. Enfin, nous sommes l'une des 114 Chambres de Commerce Françaises dans le monde (78 pays) regroupant près de 25 000 membres.

La mission de la Chambre de commerce française au Canada, section Québec, est de développer et de favoriser les échanges économiques entre la France et le Canada, notamment, pour notre section, la grande région de Québec.

La Chambre de commerce française au Canada, section Québec, rayonne par ses nombreuses activités dont la plus prestigieuse est le Prix d'excellence en affaires Québec-France.

La Chambre de commerce française au Canada, section Québec, a pour vocation d'intégrer ses membres à un véritable réseau de décisionnaires, de les aider dans leur développement à l'international et plus spécifiquement sur le marché français et européen, de les informer en leur donnant accès à des informations privilégiées et de leur assurer une visibilité par l'intermédiaire de son réseau local, national et international.

**La Chambre de commerce française au Canada, section Québec :
un réseau international, un partenaire idéal !**

Entreprises finalistes et lauréates des années précédentes

Année	Finalistes	Lauréates
2008	2 ^{ème} position  AAER Inc.  Valorem 3 ^{ème} position  EducExpert  EducExpert France	 Société Odotech  Véolia Water Solutions & Technologies et  Oddo Asset Management
2007	 Bridor Canada  Bridor France  Texel  Afitex	 Groupe Environnemental Labrie  JSB Constructions
2006	 Prix coup de cœur du jury, Biogénie SRDC Inc.  Semardel  Biotechnologie Océanova  Algues & Mer  Métal grenier  Pronet-Anco	 Medical Intelligence  Orange
2005	 Site Alpha  Syspark  Conporec  ATEIM	 Croesus Finansoft  Financial Innovative Technology
2004	 Telops Inc.  AMS France  Amadeus International  Amadeus France	 Advitech Solution Inc.  Ingredia
2003	 Prix coup de cœur du jury à H. Fontaine  Ondéo Degrémont et OTV S.A.  Médicago Inc.  Viridis-Avenir Luzerne  Cobiporc  CAGP-Cobiporc	 Atrium Biotechnologies Inc.  Unipex
2002	 ECL Services Inc.  ECL France  Studios Art Média  Micro-Applications	 Biogénie SRDC Inc.  Semardel S.A.
2001		 Toptech Groupe Conseil  Altemis

Critères d'admissibilité

- L'entreprise doit avoir établi un partenariat d'affaires entre la France et le Québec, sous la forme de participations croisées, d'alliances stratégiques, de co-entreprises ou de tout autre type de partenariat avec une tierce partie. Sont exclus les partenariats strictement commerciaux.

La définition de partenariat étant vaste, nous limiterons le partenariat comme une relation équitable établie entre plusieurs parties en vue de travailler en étroite collaboration à la réalisation d'objectifs communs. Cela suppose une définition claire des rôles et des responsabilités des partenaires, le partage d'un minimum de valeurs communes et un bénéfice concret retiré par chacun des partenaires.

- Les entreprises candidates québécoises ou les partenaires d'entreprises candidates françaises doivent avoir leur siège social ou place d'affaires dans la province de Québec.
- Le dossier de candidature doit être retourné au plus tard le 30 août 2009 :

Modalités d'inscription

- **Nommer une personne responsable du dossier de candidature**, avec qui les organisateurs du Prix d'excellence en affaires Québec-France 2009 pourront communiquer, s'il y a lieu.
- **Soumettre le dossier de candidature** en suivant le plan présenté dans la section Dossier de candidature ci-après au plus tard le **30 août 2009**, le scea postal et/ou la date d'envoi par courriel faisant foi.
 - **Par la poste en un original et quatre (4) copies à l'aide du dossier PDF ci-joint** à l'adresse suivante :
Concours Prix d'excellence en affaires Québec-France 2009
Chambre de commerce française au Canada, section Québec
300, rue Métivier, bureau 101
Québec (Québec) G1M 3Y9
 - **Par voie électronique à l'aide du dossier PDF ci-joint** à l'adresse suivante : membership@ccfcquebec.ca

Règlements

- Le dossier de candidature doit comprendre tous les renseignements exigés dans la section Dossier de candidature.
- Le personnel et les membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce française au Canada et les membres de leur famille, de même que les membres du comité organisateur et du jury, ne sont pas admissibles au concours.
- Les membres du jury sont tenus au secret quant aux activités liées à l'évaluation des dossiers de candidature.
- Les membres du jury ont eux seuls le pouvoir de déterminer les entreprises finalistes.
- Les membres du jury ont eux seuls le pouvoir de déterminer l'entreprise lauréate parmi les entreprises finalistes
- Les autorités des entreprises finalistes autorisent la Chambre de commerce française au Canada, section Québec, à divulguer leur candidature et à utiliser le nom de leur entreprise et de la personne responsable à des fins de promotion.
- Les personnes autorisées de chacune des entreprises finalistes doivent obligatoirement être présentes au Fairmont Le Château Frontenac pour la soirée-gala, qui se tiendra le 1^{er} octobre 2009, dès 17 heures.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le concours Prix d'excellence en affaires Québec-France 2009, veuillez communiquer avec :

Brice Bruyère
Responsable du développement du membership
418-522-4810 - courriel : membership@ccfcquebec.ca

OU

Serge Duclos
Directeur Exécutif
418-522-3434 - courriel : direction@ccfcquebec.ca